

Activité ou salariat ? Nouons une controverse autour du travail

Activity or Wage Labour? Let's engage a controversy about the notion of labour

Sylvie Célérier

Volume 48, numéro 1, printemps 2016

Le travail au prisme de l'activité
Work through the lens of activity

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036882ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1036882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Célérier, S. (2016). Activité ou salariat ? Nouons une controverse autour du travail. *Sociologie et sociétés*, 48(1), 35–57. <https://doi.org/10.7202/1036882ar>

Résumé de l'article

Le travail comme activité a ouvert, en France, une nouvelle perspective épistémologique dans les analyses du travail. On en suit l'incidence sur deux questions centrales pour le travail : son dynamisme et la façon dont les normes y opèrent. On s'interroge également sur les perspectives politiques qu'ouvre ce projet. La réflexion se mène sur la base d'une confrontation au programme de la relation salariale comme l'a entrepris Pierre Naville et développé Pierre Rolle. Un programme qui oriente vers des objets et des résultats très différents, voire contradictoires, et dont on pense qu'il est utile de le mettre en discussion avec les propositions actuelles des chercheurs de l'activité. D'où l'invitation à nouer, au sein de la discipline, une controverse dont la nécessité ressort tout particulièrement quand on interroge le projet politique que porte chaque proposition. Deux projets qui décident également des finalités respectives données à la recherche. Si les positions sont inconciliables, il est néanmoins indispensable de les rendre explicites si l'on veut mieux comprendre ce que l'on fait quand on analyse le travail.



Activité ou salariat ? Nouons une controverse autour du travail

SYLVIE CÉLÉRIER

Centre lillois d'études et de recherches en
sociologie et en économie (Clersé)
Université de Lille1
Courriel: sylvie.celerier@univ-lille1.fr

LES ANALYSES DU TRAVAIL FRANÇAISES témoignent d'un intérêt grandissant pour les « activités de travail ». Les articles et ouvrages qui s'en réclament interprètent les situations étudiées à l'aune quasi exclusive de l'« expérience des acteurs », du « rythme de leur vécu », explorés dans le détail de leurs routines laborieuses¹. Les promoteurs de la démarche présentent ce matériau comme vierge et riche de sens, un nouvel Eldorado pour la sociologie du travail (Bidet, 2012). Ils se positionnent ainsi contre les courants longtemps dominants de la discipline qui, disent-ils, ont ignoré l'expérience propre du travail ou plutôt l'ont réduite à un ensemble de signes de rapports plus fondamentaux, tels les rapports de classe ou les dispositions incorporées, qui constituaient leur réel intérêt. La discipline aurait ainsi perdu son objet premier : les actes de travail qu'elle n'aurait ni suffisamment documentés ni réellement compris, s'exposant aux vents les plus contraires comme cette idée d'une disparition de la valeur travail dans nos sociétés. Il s'agit donc de réinscrire les actes de travail au cœur de la compréhension des situations en menant l'enquête sur leur effectuation pratique. Soit un projet de refondation disciplinaire qui retiendra ici mon attention.

1. Par exemple : Borzeix et Cochoy, 2008 ; Bidet *et al.*, 2006 ; Bidet, 2011 ; Zimmermann, 2011.

La sociologie du travail française — périmètre de ma réflexion — a connu bien des remaniements thématiques organisant une succession d'intérêts dominants (analyses de la technique, des postes de travail, des modèles productifs, des professions, etc.) qui ne furent cependant jamais exclusifs. L'intérêt actuel pour les activités de travail s'inscrit assurément dans ce mouvement qu'anime aussi la succession des générations de chercheurs. Mais l'ambition des analyses de l'activité me semble plus large qu'un intérêt temporaire en raison de leur effort de formalisation que beaucoup d'autres intérêts antérieurs n'ont pas fourni. Effort critique d'abord qui leur fait prendre explicitement position dans le champ disciplinaire, mais surtout proposition épistémologique. Au-delà du commentaire de faits déjà interprétés par les travaux antérieurs, ces analyses veulent en effet mettre au jour des faits nouveaux, inaperçus jusqu'alors et nécessaires selon elles à la compréhension complète du travail et de ses mutations présentes.

La description *dense* (Geertz, 1998) de l'expérience vivante de travail que les analyses de l'activité placent au cœur de leur enquête découvre ainsi un foisonnement d'épreuves et de problèmes constamment renouvelés dans la conduite ordinaire de systèmes techniques sophistiqués qui caractérisent le travail moderne. Travailler aujourd'hui, c'est agir, avec d'autres, sur et par des dispositifs techniques supposant des routines complexes et une variété de nouvelles compétences cognitives inaccessibles depuis les enquêtes classiques sur le travail. D'où une critique de ces dernières qui, s'en tenant à la conception du travail comme dépense physique que les 18^e et 19^e siècles avaient formalisé en cohérence avec le système productif du moment (Vatin, 2008), n'ont pas su décrire le travail moderne et les compétences inédites qu'il favorise et requiert.

Les sources de cette critique et de l'ambition épistémologique qui l'accompagne sont multiples, l'activité intéressant depuis longtemps les chercheurs et constituant l'objet même de certaines disciplines comme la psychologie du travail ou l'ergonomie, sans parler de la philosophie en embuscade sur les questions de l'expérience. L'hétérogénéité est donc le premier trait de ce programme de recherche dont Christian Licoppe voyait quatre sources dressées en « carré de l'activité » (Licoppe, 2008). La situation française — dont cet auteur soulignait la faible visibilité internationale — semble plus complexe encore. S'y croisent des intérêts aussi divers que ceux d'Yves Schwartz s'inscrivant dans la suite des travaux de Georges Canguilhem (Schwartz, 2000), ceux de la psychologie du travail introduisant une conception distribuée de l'activité depuis une relecture de Vygotsky (Béguin et Clot, 2004), ceux de Bernard Conein insistant sur le rôle de l'environnement dans les conduites (Conein et Jacopin, 1993; 1994), ceux de Jacques Theureau adaptant une version des *Workplace studies* à une ambition généralisatrice (Theureau, 2004), ceux de Michel Callon et Bruno Latour promouvant l'activité d'un acteur-réseau innovateur, ceux d'Isaac Joseph, lecteur attentif de Goffman, raisonnant les notions de circulation et d'espace public (Joseph, 1992), ceux de Nicolas Dodier qui développe le programme pragmatique de Boltanski-Thévenot en saisissant l'activité comme épreuve (Dodier, 1993; 1995), etc. Dans cet espace à la française, la notion d'activité témoigne de toute sa souplesse. Trait qui,

comme à l'habitude, contribue à son succès. Notons toutefois une constante dans cette diversité : le total oubli des propositions de Touraine sur cette même notion au milieu des années 1960 (Touraine, 1965 ; 1966). De fait, la conception de l'activité comme *historicité* qu'il y proposait alors n'a plus guère de place dans le mouvement présent qui, par différence, montre la force du parti pris commun de plonger au cœur des situations *naturelles, vivantes, dans le déroulement même du travail*, loin de toutes abstractions. L'analyse de ce courant suppose donc d'ouvrir les références au-delà des jalons auxquels se réfèrent la plupart des travaux qui, explicitement ou non, s'y rattachent² sans pour autant pouvoir en circonscrire précisément le périmètre.

Je poserai cinq questions à ce nouveau projet d'interprétation du travail qui me semblent toucher des points décisifs de la compréhension du travail et qui rythmeront la réflexion que je propose. Les deux premières interrogeront l'incapacité prêtée à la tradition disciplinaire sous deux angles : son inattention supposée aux actes et activité de travail (*Quelle tradition ?*) et l'absence de données sur les mutations de son objet (*Le travail, un objet ignoré ?*). Ce sera l'occasion de valoriser une part de l'héritage disciplinaire qui, non seulement échappe à cette double critique, mais porte également une ambition épistémologique bien que d'une tout autre nature que celle préconisée par les tenants de l'activité. Cet héritage, façonné par Pierre Naville et développé par Pierre Rolle, appréhende le travail dans le cadre du salariat et de ses transformations. On l'identifiera donc dans la suite du texte sous les expressions « sociologie du salariat » ou « programme de la relation salariale ».

Les propositions de ce premier programme gardent à mon sens une puissance critique qui sera mise à l'épreuve des deux questions suivantes, centrales pour les analyses du travail : le lieu où les programmes placent le dynamisme du travail (*où est l'énigme ?*) et l'interprétation qu'ils font des normes et de la normativité (*Limite ou trouble des prescriptions ?*). Comme on le verra, analyses de l'activité et sociologie du salariat répondent différemment à ces questions, voire s'opposent. D'où la proposition de nouer, au sein de la discipline, une controverse à laquelle cet article espère contribuer en précisant les oppositions et leurs enjeux. Façon aussi de réactiver une ressource négligée par les analyses de l'activité même si certaines reconnaissent leur dette au programme navillien, mais non une actualité. Leurs références renvoient plus souvent aux débats en cours sur les propriétés générales de l'action, ses modalités de légitimation ou encore les conditions de la justice (Rawls, 1971 ; Habermas, 1981 ; Boltanski, 1990 ; Boltanski et Thévenot, 1991). Les travaux pionniers d'Alain Cottereau et d'Anni Borzeix (Cottereau, 1992 ; Borzeix, 1994) n'ont ainsi que marginalement repris les recherches françaises antérieures sur le travail, esquivant les questions qu'elles posaient et, pour les plus intéressantes, celles émanant de la sociologie du salariat.

Une dernière question conclura la réflexion sur les enjeux politiques plus ou moins explicitement portés par les deux programmes (*Analyser le travail, pour quels horizons ?*). Là encore, les deux positions divergent. Les analyses de l'activité frappent sur

2. Voir note n° 1.

ce point par la façon dont elles préservent le travail de toute marque — ontologique pourrait-on dire — de contrainte, de force ou d'asymétrie des relations. Un changement considérable rapporté aux conceptions françaises traditionnelles du travail et au-delà. Habermas, on s'en souvient, écartait l'entreprise de son analyse de *l'agir communicationnel*, considérant que la coopération y était forcée et les compromis obtenus, non par réciprocité, mais par domination (Habermas, 1981 ; Alaluf, 2014). Tout au contraire, les approches par l'activité chargent le travail d'un potentiel de réforme et de réalisation politique des travailleurs sous condition des modalités d'exercice de l'activité et de leur caractère plus ou moins favorable à l'épanouissement personnel (Bidet, 2011 ; Zimmermann, 2011). Nicolas Dodier plaçait un même espoir de réforme dans le droit quand il dénonçait en 1995 le déficit de respect et de souci des humains et des choses dans les *réseaux techniques* des sociétés modernes (Dodier, 1995). Les analyses plus récentes explorent plutôt les ressources des *milieux de travail* et les évaluent à l'aune des mécanismes démocratiques expliquant les références insistantes à Dewey. Derrière cette posture, la volonté affichée de trancher avec les représentations doloristes du travail qui dominent aujourd'hui dans la cohorte des travaux sur la souffrance au travail ou la précarisation des emplois. Le problème est d'évaluer le coût de cet affranchissement ce à quoi aide, à mon sens, la confrontation à la sociologie du salariat, elle qui soumet le recouvrement de la capacité politique au dépassement (*vs fin*) du travail et non, comme l'avancéait Friedmann, à l'unité retrouvée de l'homme et de ses œuvres.

QUELLE TRADITION ?

La conception du travail comme cours d'activité propose, avons-nous dit, de résoudre et de dépasser les difficultés de l'enquête traditionnelle sur le travail. Mais quelle est précisément la tradition que cible cette critique ? Pour les auteurs les plus ancrés dans la discipline, cet ennemi désigné retrouve bien des traits de ce que Pierre Rolle présentait dans son bilan de 1988 comme la perspective centrée sur la division du travail (Rolle, 1988). En somme, l'ensemble des travaux d'inspiration friedmanienne qui, à partir d'observations de postes industriels, ont voulu rendre compte des conditions d'usage de la force de travail par le capital dans différents régimes organisationnels : taylorisme, fordisme, post-fordisme, etc. Chacun de ces régimes s'incarnait dans une figure archétypale de travailleur (Borzeix, 2003) dont la succession proposait implicitement une histoire du travail obstinément marquée par la dépossession des savoirs ouvriers et la déperdition de leurs capacités de résistance (Monchatre, 2012). Pierre Rolle a montré la normativité implicite de cette formalisation et les faiblesses épistémologiques de son enquête. Soit une faillite de l'entreprise friedmanienne qui, entre autres, a mal apprécié le développement des services, inutilement brouillé l'analyse de la qualification, etc.

À regarder la production disciplinaire au tournant des années 1990, il est évident que beaucoup de sociologues partageaient le même sentiment d'échec. S'ils n'ont pas emprunté la voie d'une réflexivité directe sur les méthodes que proposait le bilan

de 1988, ils n'en ont pas moins profondément transformé les pratiques et les objets de la discipline. Ils ont ouvert des terrains inédits, réévalué les techniques d'enquête et exploré de nouveaux aspects du travail. La discipline s'est ainsi progressivement détachée des postes de production industrielle, a balancé un temps vers l'emploi (Tripiier, 1991 ; Maruani et Reynaud, 1993 ; Paradeise, 2003), puis s'est attachée à la riche analyse des professions pour se démultiplier sous les empreintes complexes des courants interactionnistes (Baszanger, 1992 ; Hughes, 1996), ethnométhodologiques (Pharo, 1985 ; Thévenot, 1990) ou le situationnisme méthodologique goffmanien (Joseph, 2002). Bref, la critique de la tradition friedmanienne est passée ! Et elle est passée il y a plus de vingt-cinq ans, produisant une documentation scientifique diverse et profuse plus ou moins explicitement née de cette critique. On s'étonne donc de sa reprise aujourd'hui, sauf à supposer que cette abondante documentation n'est pas parvenue à régler les carences qu'elle dénonçait. Les analyses de l'activité ne disent rien de ces perspectives récentes.

Cette critique de la geste friedmanienne fut d'ailleurs bien antérieure aux années 1990. Elle est d'une certaine façon née en même temps que la discipline, inscrite dans le programme alternatif que proposait Pierre Naville en ouvrant tout un autre destin disciplinaire : « le travail étudié par la sociologie générale » et non le paramétrage d'une sous-discipline. Attaché aux formes contemporaines du salariat — sans doute déjà un après-salariat —, il s'agissait d'en comprendre le dynamisme pour ne pas manquer la nouveauté des problèmes qui surgissaient. Partir sur de bonnes bases, s'équiper de méthodes adaptées et, autant que possible, éviter les faux problèmes, telles sont les préoccupations constantes de ce programme, fidèle en ce sens au premier pragmatisme fondé par Charles S. Pierce qui se demandait « Comment rendre nos idées claires³ ? » et cherchait à « abattre la poussière de pseudo-problèmes en nous permettant donc de discerner quels faits pertinents les phénomènes peuvent présenter⁴ ».

L'introduction au traité fondateur est révélatrice des postures contradictoires sous lesquelles la sociologie du travail a vu le jour (Friedmann et Naville, 1962). Pour la part qui lui revient et selon la formule canonique, Friedmann invite les chercheurs à « l'étude, sous leurs divers aspects, de toutes les collectivités humaines qui se constituent à l'occasion du travail » (Friedmann et Naville, 1962 : 18). Aux chercheurs donc de combler l'espace encore vide de la discipline par leurs enquêtes organisées autour d'une interrogation globale sur la condition humaine moderne transformée par les mutations techniques de l'après-guerre. Naville fait un tout autre usage de sa partie introductive qu'il consacre à un inventaire des méthodes disponibles pour saisir et comprendre l'objet particulier qu'est le travail. Sont-elles suffisantes ? Faut-il en développer de nouvelles et de spécifiques et, si oui, à quelle occasion ? Les réponses à ces questions constituent la première réflexion de notre discipline sur les prises que permet l'enquête sur les phénomènes étudiés et le mode de production des connaissances sur

3. Titre de l'article de Pierce paru dans la *Revue philosophique*, quatrième année, tome VII, janvier 1879, p. 39-57.

4. Cité par Steiner, 2008 : 98.

le travail. Le tout a construit une proposition épistémologique originale, minorée aujourd'hui, mais qui mériterait d'être redécouverte (Célièrier, 2013), la discipline ayant surtout retenu de ce programme les anticipations liées à l'automatisation dont on peut aujourd'hui vérifier la validité.

S'intéresser à l'enquête en s'inquiétant des faits qu'elle invente pour (re)découvrir un monde inédit radicalement transformé par le mouvement d'extension d'une automatisation technique, telle est donc l'épine dorsale de la formalisation de la relation salariale. La description des phénomènes y occupe une place décisive : « Observer, dit Naville, est la première démarche qui permet ensuite de classer, de combiner, d'expliquer et même d'expérimenter » (Friedmann et Naville, 1962 : 52). Il invite par ailleurs à se concentrer sur les *actes de travail*, le *comment du travail* et non sur les opinions à *propos du travail*⁵. L'attention à ce que les gens font, et non à ce qu'ils disent faire, lui semblait une voie de consolidation de la discipline, ne serait-ce que parce que « tout ce qui se rapporte au travail a un caractère essentiellement *opérateur* » (Friedmann et Naville, 1962 : 59). La recherche qu'il conduit en 1956-1958 sur « les aspects sociaux de l'automatisation » met le principe en pratique. Celle-ci vise « le relevé des *faits* sur les conditions concrètes du développement de l'automatisme (...) notant au fur et à mesure les problèmes posés » (Naville, 1961 : 16). L'effort porte sur la description du fonctionnement concret des systèmes techniques et des systèmes de tâches assurées par les personnels engagés en rendant compte de leurs conditions de travail au sens large (incluant notamment le salaire et la carrière). De la même manière, quoique de façon peut-être plus déroutante, l'ouvrage sur l'automatisation de 1963 s'attache à saisir le phénomène sous divers angles maintenus disjoints, dont celui de l'expérience des travailleurs dans leur activité de travail immédiate mais aussi et plus largement dans leur vie.

Cette première étape de la réflexion permet donc de rappeler que la tradition disciplinaire ne se résume pas à la proposition friedmannienne. Même si elle est restée minoritaire, la conception de Naville y participe tout autant que les reprises et compléments qu'y a apportés Pierre Rolle ultérieurement. Ce programme oriente vers une tout autre façon que Friedmann de traiter le travail et de l'interpréter. Une approche qui échappe à l'essentiel des critiques méthodologiques et normatives qu'adressent les analystes de l'activité à la discipline. Nous la conservons donc pour l'explorer plus avant en contrepoint des perspectives ouvertes par les analyses du travail saisi comme activité.

LE TRAVAIL, UN OBJET IGNORÉ ?

« Qu'est-ce que travailler ? Cela fait assurément peu de temps que les sociologues se posent pareille question ? » affirme François Vatin en introduisant la troisième partie d'un ouvrage collectif consacrée à l'activité de travail (Vatin, 2006). La rareté des textes spécifiquement consacrés au travail parmi l'infinité de ceux qui prétendent en traiter

5. Entretien que lui consacre Thierry Paquot : « Rencontre avec Pierre Naville » dans Guillaume, 1986, p. 167-168.

plaide en faveur de ce jugement. Georges Friedmann et Jean-Marie Faverge font partie de ces rares auteurs, mais qui ont produit des vues bien différentes du travail. Pour Friedmann (Friedmann, 1960), c'est le commun dénominateur et la condition de toute vie humaine en société. Le travail est un comportement anthropologique à visée pratique qui suppose une interaction de l'homme et de son milieu à travers la technique dont les transformations motivent la dynamique sociale. La finalité de ce comportement ne peut être universelle, mais dépend des groupes sociaux concernés, des contextes culturels et du vécu de ceux qui sont au travail. Les formes concrètes du travail se marquent ainsi d'une diversité irréductible que Friedmann homogénéise pourtant sous deux angles. D'abord par leur commune dimension de contrainte qui le distingue de l'*activité* « qui est liberté » (Friedmann, 1960 : 688). Une contrainte « compulsive » plus que directe, médiatisée par l'engagement vocationnel, la pression morale, la nécessité économique ou la force de (faux) besoins. La diversité du travail concret s'homogénéise ensuite par les recherches sur le travail dont la vocation est de synthétiser les multiples facettes de cet objet complexe. C'est la mission que Friedmann confie aux sociologues du travail en leur proposant quelques notions qu'il juge opératoires : aspect technique autour du *poste de travail*, aspect physiologique avec l'examen de *la fatigue*, aspect psychologique par l'analyse des *attitudes au travail*, aspect social par *l'insertion* dans les groupes ou encore aspect économique relativement à *la structure de l'entreprise*. Le travail chez Friedmann peut donc se découvrir par la sommation, l'accumulation, des connaissances sur ces diverses facettes.

Dans l'un de ses derniers textes, Faverge livre une tout autre formule du travail (Faverge, 1980). Il y poursuit une réflexion préalable sur les formes modernes du travail (Ombredane et Faverge, 1955) en mobilisant, comme à son habitude, une matière très concrète de situations de production variées et précisément décrites du point de vue des gestes, des temps et des résultats pratiques. Des trois types d'activité à partir desquels il définissait le travail en 1955 : activité de production, activité de prévention et activité de récupération, il retient la dernière comme essentielle. « Récupérer, dit-il, c'est œuvrer pour remettre à la valeur qu'elle doit avoir une variable qui s'en écarte, pour remettre sur des rails un processus qui tendrait à dérailler, pour faire disparaître des dysfonctionnements, des perturbations ou des déviations, pour remettre en marche après une panne ou un incident » (Faverge, 1980 : 203). Récupérer, c'est donc non seulement réparer, mais encore ajuster et réguler, ramener à la norme et non à l'identique. Cette activité essentielle du travail moderne est à découvrir, poursuit-il, parce qu'elle structure l'expérience des travailleurs et parce que l'aptitude à récupérer des incidents fonde leur évaluation.

La prévalence de la récupération dans l'activité humaine de travail ne vient pas d'une disparition ou d'une minoration des deux autres types d'activité, mais d'une nouvelle distribution des opérations productives entre les hommes et les machines. « La machine, écrit Faverge, recevra préférentiellement les tâches de production et l'homme les tâches de récupération » (p. 206). Le travail se comprend donc dans le cadre d'une relation globalement transformée entre le collectif des travailleurs et le système des

machines qu'ils mettent en œuvre, ce dont témoigne la nature de leurs opérations respectives. L'analyse de Faverge retrouve ici celle de Naville qui analysait cette relation entre collectifs humains et systèmes productifs en termes de disjonction croissante favorisée par le déploiement de l'automatisation. Les deux séries d'opérations — humaine et machinique — ne sont plus isomorphes, ni synchrones, ni semblables en nature. Le travail correspond précisément aux mécanismes complexes et constamment renouvelés par lesquels les deux systèmes s'articulent l'un à l'autre dans les craquements de multiples contradictions. La scission caractérise ainsi le salariat des modes antérieurs de captation du temps et de l'activité des individus qui reposaient sur des emprises sociales plus directes de ces derniers. Ce régime de travail suppose donc le couplage de générations de travailleurs qui n'y sont plus destinés par statut ou naissance aux opérations changeantes de la production. L'instabilité des vies professionnelles et l'exacerbation des mobilités qu'il sous-entend en sont les traits contemporains les mieux connus.

Le travail moderne est donc une opération technique, mais dans un sens très différent de celui que Friedmann donnait à la technique. Pour celui-ci, la technique restait un organe industriel massif et unifié appelant certaines « aptitudes » des travailleurs. Chez Naville, la technique déborde l'industrie et s'incarne dans une infinité de formes qui transforment la notion même de machine, qui peut dès lors aussi bien qualifier l'avion que quantité d'instruments de communication. Déployée dans une logique d'économie du temps de travail, la technique se caractérise aujourd'hui par son *autonomie* — la « spontanéité venue aux choses » (Rolle, 1997a) — produite par la connexion d'opérations sans intervention humaine en suites de plus en plus longues. Se constitue ainsi une « société technique autonome » organisée par un ensemble de codes et un langage propre qui se superposent et se mêlent à la société des humains. La production moderne entrelace indissolublement l'humain et le machinique et spécifie leurs tâches respectives. Aux hommes, la maintenance du fonctionnement de « systèmes » de machines, d'objets et d'artefacts; aux machines, les opérations de transformation de la matière et la production des services. Les systèmes automatisés devenant « capricieux, nerveux, rétifs, aussi difficiles à satisfaire que les êtres humains » (Naville, 1963), la contribution humaine se fait discontinue, fractionnée et rythmée par les pannes, les retards, les erreurs ou les défauts de communication.

Technicisé et imprévisible, au sens où l'aléa habite aujourd'hui son régime normal, le travail, dans ces travaux pionniers, est également devenu collectif. La capacité à maintenir le fonctionnement le long des chaînes d'opérations se réalise en effet dans le cadre de groupes organiques plus ou moins démultipliés et plus ou moins stables (Naville, 1963; 1966). Il est en conséquence bien difficile de décrire analytiquement des qualités intrinsèques du travail ou de le circonscrire trop fermement. Il ne prend sens qu'à l'aune du fonctionnement des équipements et des ruptures d'enchaînement qui appellent un travail que Faverge appelait récupération. Ce creusement de la scission travailleurs-travail, qui se dissimule sous l'enchevêtrement des choses et des humains, attaque enfin les formes traditionnelles de l'emploi.

Durée du travail, horaires de travail, modes de rémunération, etc. se modifient et la fonction essentielle du salaire associée au travail producteur de valeur ajoutée se dénature. Cela bien que la recherche de plus-value continue de peser fortement sur la masse des salaires (Naville, 1984). La part du travail producteur se réduit en effet au profit d'assurances de diverses natures relatives à la famille, la résidence, la santé, la formation professionnelle, les congés payés, le chômage, les retraites, etc. Si bien qu'on ne sait plus très bien qui sont les travailleurs ni s'il est bien judicieux de toujours les saisir dans l'exercice productif direct ; « au travail » donc. L'étudiant, le chômeur, le retraité, le parent, ne seraient-ils pas des figures tout aussi légitimes que le travailleur à sa tâche ? Telle est la piste ouverte par Naville et que nous n'avons que trop parcimonieusement explorée.

On le voit, cette part de notre héritage disciplinaire n'a pas ignoré le travail ni manqué ses profonds remaniements sous pression de l'automatisation. Ces précurseurs sont d'ailleurs allés plus loin que ce simple constat en proposant de nouvelles notions et de nouvelles perspectives qui évitaient les impasses des études sur les postes de travail, l'attitude ou la fatigue au travail, etc. Validée par l'épreuve du temps, la légitimité de leurs travaux justifie donc qu'on les conserve pour aborder les questions que soulève le travail aujourd'hui.

OÙ EST L'ÉNIGME ?

En élargissant notre conception de la tradition disciplinaire, nous relativisons donc les critiques qui lui sont aujourd'hui adressées. Mais on fait plus. On se donne le moyen, en la confrontant à l'héritage Navillien, de spécifier et d'approfondir la proposition des analystes de l'activité. Entrons dans l'analyse avec Anni Borzeix et Franck Cochoy dans leur introduction à un numéro consacré au « travail en actes ». Ce travail y est présenté comme « une forme parmi d'autres de l'activité humaine » caractérisée par quatre dimensions indissociables (Borzeix et Cochoy, 2008) : situé, cognitif, technicisé et collectif. Que le travail soit un acte technique devenu exercice collectif, nous avons vu que le constat en avait déjà été fait par le programme navillien et d'autres de ses contemporains. Il en va de même pour les dimensions cognitives du travail actuel. Rappelons que, pour Naville, travailler supposait de plus en plus agir sur (et par) des *signes* pour assurer le fonctionnement régulier des équipements. C'est le sens du déplacement de la contribution humaine à la production qu'il pointait, de la transformation directe de la matière à la surveillance des machines qui assurent ces opérations, qui a souvent été mal compris comme substitution du travail des hommes par les machines qui, seules, « travailleraient » (l'usine « presse-bouton »), alors que l'analyse voulait penser les transformations de l'activité humaine productive.

Reste le caractère situé du travail qui n'a en revanche aucun statut analytique chez ces premiers auteurs, sauf comme donnée d'évidence (on travaille toujours quelque part, en un endroit précis), mais aussi — ce qui est moins perçu peut-être — comme problème de l'enquête et du cadre spatial et temporel qu'elle impose aux données et aux résultats. Pierre Rolle est celui qui a le plus investi cet aspect. Il rappelle que nous

n'accédons à nos objets que par l'enquête, c'est-à-dire des formes particulières que prennent ces objets dans un temps et un espace donnés. Nous ne pouvons faire autrement que d'enquêter *ici et maintenant*, séquestrés entre un passé qui ne reviendra plus et un avenir qui n'est pas totalement perceptible. Du point de vue temporel, la fenêtre que l'enquête ouvre sur des phénomènes de travail singulièrement débordant est donc étroite. On y plonge dans un vivant sensible où le pensé et l'éprouvé se mêlent pour former, à proprement parler, l'*expérience*. Cette expérience qui est également celle, synchrone, de l'enquêteur, tend à amalgamer ce qui est distinct et à prêter des durées à ce que nous observons comme aux institutions dans lesquelles nous observons. Or, l'entreprise qui nous accueille pourrait disparaître demain, les actes observés se trouver totalement bousculés par un nouvel équipement ou l'arrivée de nouveaux travailleurs, etc. Les analystes de la relation salariale ne veulent jamais oublier le caractère ponctuel de leurs observations et ils les inscrivent explicitement dans une temporalité qui les déborde toujours: le salariat. À cette aune, le présent de l'observation devient équivoque dans la mesure où ses « hors-champ » apparaissent plus nettement. D'où l'invitation à comprendre les conditions dans lesquelles ce qui est observé a pu l'être et celles dans lesquelles il pourrait (ou non) l'être à nouveau.

Les chercheurs de l'activité font un effort exactement inverse. Ils concentrent leur attention sur des actes de travail impliquant des individus particuliers, observés dans des situations spatiales et temporelles elles-mêmes singulières, et ils s'emploient à conserver cette singularité. Les actes de travail qu'ils recueillent sont en effet autant de prises sur le réel qui jouent comme des *index* et non comme des signes, au sens où la singularité des individus et des situations n'en est jamais détachée. Ces index portent la trace et attestent de la part irrémédiablement humaine du travail sans laquelle on ne peut, dans ce courant, le comprendre. Les chercheurs conservent cette part humaine dans l'exercice d'interprétation qui revient à *montrer* l'expérience vécue du travail et non plus à *démontrer* ce qui la conditionne ou la rend possible. Ici, il n'y a pas de vérité ni probablement de mouvement général, mais de multiples usages contextualisés que la recherche restitue. L'enquête, ce qu'elle observe et son présent, n'ont plus rien d'équivoque: ils permettent d'accéder à un réel qui se montre et qui, se montrant, fait preuve. Le travail saisi comme activité a ainsi noué un lien solide entre le *vu* et le *vrai* qui conduit inévitablement les chercheurs à décrire, dans son infinie contingence, le « mobilier du monde et les événements qui s'y déroulent » (Lenclud, 1995), comme autant d'usages incommensurables.

Usages en effet, car la dimension cognitive du travail ne renvoie pas, contrairement aux analyses navilliennes, aux langages hybrides — humain, mathématique, numérique, etc. — qui structurent la communication homme-machine et scandent la production. Elle désigne une part essentielle de l'*expérience* des travailleurs, c'est-à-dire ce qu'ils *font* et *éprouvent* quand ils travaillent (non ce qui simplement leur arrive). On ne peut la comprendre qu'en considérant les multiples interactions qui animent « les environnements de travail »: interactions avec d'autres travailleurs, avec les équipements productifs ou avec les normes et les procédures qui structurent les situations

sans jamais les déterminer complètement. Dans ce monde intensément peuplé d'objets, de quasi-objets (Picon, 1997), d'artefacts, la question est de savoir comment les travailleurs « fabriquent » leur travail par les usages variés et contingents qu'ils font des ressources que leur livre la situation, des appuis acquis au cours d'apprentissages antérieurs ou constitués dans d'autres mondes que le travail et qu'ils importent. La part cognitive du travail renvoie à l'interprétation constante que ces travailleurs assurent pour déterminer la situation et y réagir. Cette interprétation n'est pas uniforme et Alexandra Bidet distingue par exemple deux modes de production de l'« activité intelligente » des opérateurs qu'elle étudie : « les guetteurs » et « les explorateurs », deux façons de « circuler » dans les artefacts, deux façons de s'y orienter, deux formes de « créativité de l'agir » (Joas, 1999 ; Bidet, 2008).

L'activité de travail, c'est donc l'expérience que les travailleurs nouent au contact des artefacts qui peuplent leurs univers automatisés et qui leur permet de les réguler, *recupérer* aurait dit Faverge. Réciproquement, le travail renvoie au *plus* qu'apportent les humains relativement aux machines, aux règles, aux normes ou aux autres procédures productives. C'est leur *activité* comme repérage et raisonnement sur les choses et la multiplicité des événements qui les perturbent dans le cadre de processus qui débordent toujours la situation immédiate. Ainsi, l'expérience, proposée comme équivalent du travail, correspond-elle à la conscience que les humains ont de la matérialité productive qu'ils manipulent et non pas, *stricto sensu*, leur relation à cette matérialité. Le vécu du travail absorbe et subsume cette relation aux choses, aux automatismes « nerveux » par lesquels on produit aujourd'hui des biens et des services. L'expérience est la relation même, innervée des ressources cognitives que les opérateurs produisent et déploient en situation pour commander-réguler les machines. Elle intègre une part d'engagement des travailleurs par la nécessaire construction de représentations de leur univers technique proliférant qui conditionne leur aptitude à y intervenir.

On le voit, les quatre dimensions du travail moderne qu'Anni Borzeix et Franck Cochoy posent comme indissociables en 2008 sont en fait hiérarchisées ou, disons, jouissent de statuts analytiques distincts dans l'analyse. Les dimensions techniques et collectives comptent surtout comme environnement du travail. Elles fixent le cadre global des contraintes-ressources de l'activité productive. Celle-ci, assimilée à sa dimension cognitive, est la véritable cible du programme. L'enquête la prélève dans chacun des contextes chaque fois singuliers où elle se reforme et se transforme. Le dynamisme du travail vient donc du renouvellement incessant des situations productives singulières et de l'effort tout aussi constant que les travailleurs consentent pour s'y adapter, notamment leur effort cognitif.

Le schéma navillien est exactement inverse de celui-ci. Les dimensions techniques et collectives y sont prépondérantes et non de simple cadrage. Le dynamisme du travail naît précisément de leur articulation via trois mouvements en partie autonomes : a) le mouvement des automatismes ; b) le mouvement des collectifs humains ; et c) le mouvement des conditions de leur assemblage. Le caractère cognitif est second, si l'on s'en tient aux postes individuels. Il reprend de l'importance comme expression de langage(s)

hybride(s) participant à l'articulation du travail et du travailleur, dont le déploiement de l'automatisation accentue la scission. Dans ce schéma, la relation ou plutôt les relations des hommes aux choses par lesquelles ils produisent sont premières. Rien ne les subsume et elles forment le cœur des analyses comme source et clef des énigmes que posent les sociétés modernes. Des énigmes que l'on ne peut espérer atteindre en s'en tenant aux postes individuels devenus instables et variables dans des contextes automatisés. S'il est une expérience qu'il faut comprendre, c'est l'expérience collective de générations de travailleurs affectées à des opérations productives par laquelle elles sont préparées au travail dès le plus jeune âge, fragmentées en collectifs instables, à qui on assigne des tâches ou qui sont tenues à distance, obligées à l'entreprise puis rejetées à sa périphérie dans des emplois apparemment plus isolés, etc.

Résumons : partant d'un même constat d'une formidable matérialisation du monde par les formes contemporaines de la production, les analyses du travail disposent donc de deux propositions qui se distinguent par leur enquête, les objets qu'elles proposent à l'analyse et leurs finalités. La plus récente, centrée sur les pratiques cognitives des opérateurs, inventorie les modalités d'un rapport au monde inédit qui mobilise les travailleurs au-delà de leurs apprentissages antérieurs. Elle dit capter la production de nouveaux « instruments psychologiques » en situation d'interactions nécessaires au fonctionnement des systèmes et qui constitue le cœur du travail moderne. Le travail s'y assimile aux efforts produits par les humains pour s'arracher — se « délester » si l'on suit Bidet (2008) — à la matérialité, la penser, y circuler mentalement et s'y connecter. Ces efforts construisent une véritable expérimentation au sein de l'exercice ordinaire et aléatoire du travail. En somme, la matérialisation du monde produirait une immatérialité croissante comme viatique que se constituent les humains pour agir. L'énigme *in fine*, c'est une forme posée comme nouvelle de l'agir dans les univers techniques dont l'analyse propose d'énoncer les modalités.

Chez Naville et ses héritiers, l'activité humaine reste nécessaire à la production. C'est par elle que le mouvement vient aux choses (Naville, 1987 : 187) et que la production se déroule en dépit de la « nervosité » des équipements⁶. Sa déconnexion de l'opération mécanique — qui ne la rend plus *constamment* nécessaire au déclenchement des séquences productives — révolutionne cependant ses modalités. On le voit dans la destruction de ce que l'on a longtemps considéré comme naturel et caractéristique du travail, à savoir une correspondance entre une expérience, un savoir, des attendus du poste, les résultats connus et précisément normés de l'activité de travail ; le tout structuré en formation initiale et professionnelle, qualifications, hiérarchie, formes d'emploi, etc. Cet arrangement et son délitement témoignent du caractère collectif de la gestion du travail (Rolle, 1997b) qui reproduit les travailleurs, les prépare au travail et les y maintient en satisfaisant (plus ou moins) certains de leurs besoins fondamentaux de santé, d'éducation, de famille, de divertissements, etc. Le travail n'est

6. C'est en ce même sens que Marx parlait de « travail mort » pour qualifier les objets qui ont précisément besoin d'être utilisés et qui, à défaut, resteraient ce qu'ils sont par essence : morts !

une catégorie que si, dans le même temps, on considère toutes les dimensions de la vie sociale qui le rendent possible et reproductible. Le travail se déchiffre donc en décrivant, simultanément, les groupes en présence et la réalité de la matérialité technique à laquelle ils ont affaire et, centralement, leur articulation.

Cette méthode de travail se centre sur la relation entre le collectif humain et l'altérité technique qu'il met en œuvre. Une technique qui n'est jamais extérieure au social. De cette relation qui donne son nom au programme (*relation salariale*) part le mouvement de la société qu'il faut comprendre dans le cadre d'une forme sociale et économique singulière — appelons-la capitalisme — qui n'est ni nécessaire ni universelle, mais qui continue de l'orienter tout en se trouvant elle-même fortement secouée par ce qu'elle induit. L'énigme du travail, c'est la nature de l'expérimentation collective des formes inédites de la relation salariale dont Naville suggère qu'elles nous ont déjà portés au-delà du salariat. Le monde est nouveau, là aussi, mais c'est le mouvement du collectif que l'on cherche dans ses multiples contradictions.

LIMITE OU TROUBLE DES PRESCRIPTIONS ?

Le travail comme activité organise donc une bifurcation assez radicale dans les analyses du travail relativement à ce que nous appelons ici la tradition, c'est-à-dire la voie minoritaire ouverte par Naville et développée par ses héritiers. On le constate encore sur la question des normes que les deux propositions interprètent de façon divergente. Cette question ouvre un vaste chantier qui devient démesuré quand on l'applique au champ du travail où toutes les activités et les opérations sont nécessairement réglées, anticipées, planifiées, orientées, calculées, évaluées, etc. Les instances de travail — entreprises, administrations, associations, ateliers, etc. — sont elles-mêmes d'intenses productrices de procédures, programmations et autres mesures dans une gamme de formalisations variées. On ne peut donc ici appréhender que modestement cette vaste question en y poussant qu'un peu la réflexion sur les deux programmes mis en regard. On suit en cela une suggestion d'Alain Cottureau pour qui le renouvellement de l'analyse de la normativité constituait un des principaux apports des théories de l'activité (Cottureau, 1992). Selon lui, ces théories imposaient de ne plus disjoindre la compréhension de la règle des cas où elle s'applique, ruinant ainsi le schéma dichotomique, qu'il pensait inopérant, qui distinguait nettement la loi et son application ou sa mise en œuvre. Les sociologues du travail tendaient en effet à considérer les normes, avant tout, comme des dispositifs de domination s'imposant, via l'organisation et les organisateurs du travail, à la liberté des travailleurs en niant leurs savoirs ou leurs ressources propres. Les mêmes sociologues identifiaient pourtant la persistance et l'importance de ces savoirs par la notion de « travail réel » en dénonçant le profit que les employeurs en retiraient. Sans examiner plus avant cette contradiction (Vatin, 2006), le schéma classique s'occupait surtout de l'intention rationalisatrice qu'incarnaient les normes sans s'attarder sur le détail de leur mise en œuvre.

Cottureau attend donc des théories de l'activité qu'elles détournent de ce « psychodrame taylorien » en explorant précisément l'infinité des liens qui articulent règles et

situations pratiques. Ce projet dépasse d'ailleurs la différence travail prescrit/travail réel qui indiquait, on l'a dit, que le plan n'est jamais suffisant à sa réalisation pratique. Il prend acte d'un élargissement de l'activité normative au travail ou plus exactement d'un basculement du régime normatif; hypothèse explicite des théories de l'activité. Dans ce nouveau régime, les normes ne sont plus (seulement) des rationalités surplombantes qui s'imposent aux actes productifs, elles appellent des processus complexes, individuels et collectifs, de légitimation sans lesquels elles resteraient lettre morte. Le travail est devenu normativité au sens où il ne s'agit plus seulement de respecter des consignes et des règles, mais de les ajuster constamment aux situations changeantes, de les réinventer localement par des savoirs singuliers qui s'ajustent et évoluent. C'est en ce sens que l'activité de travail est une (re)production (plutôt qu'une mise en œuvre) normative.

À l'origine de cette situation nouvelle, l'élargissement de la marge de décision locale qu'impose le caractère aléatoire et incertain des univers techniques et productifs les mieux réglés que les plans ne peuvent jamais totalement anticiper. On l'a dit, le travail s'assimile aujourd'hui à une gestion de l'événement dans le cadre de coopérations inédites et changeantes dans lesquelles les plans sont constamment repris et adaptés (Borzeix, 1994; Borzeix et Cochoy, 2008). Lucy Suchman à la fin des années 1980 avait la première souligné ces limites de la planification et l'importance de considérer l'action locale elle-même comme génératrice de plans, d'auto-organisation et d'improvisation-invention des acteurs engagés dans la situation (Visetti, 2011). L'effectivité des normes du travail suppose donc qu'elles soient constamment (ré)inventées en contexte en même temps que légitimées. Cette hypothèse invite à déplacer la focale de la production normative du centre vers une myriade de *milieux* où les agents, dans l'ordinaire de leurs activités, tissent et retissent la trame du social sans coordination explicite; au-delà d'eux-mêmes en quelque sorte.

Sur l'aspect normatif, le programme de la relation salariale conclut à un mouvement exactement contraire de la production normative et de la coordination productive, un mouvement ascendant et non pas descendant. Les coordinations locales persistent bien sûr, mais leur portée s'atténue sous le poids des contraintes globales qu'elles subissent. Surtout, la norme en régime automatisé devient une catégorie complexe agrégeant des niveaux distincts intégrant la normativité des équipements qui tend à prendre le pas sur celle des hommes au travail. Dit dans le lexique de la relation salariale, la norme devient *mesure*, c'est-à-dire le produit incertain de processus dont l'issue n'est pas jouée d'avance et où se manifeste la structure globale du collectif. Dans ce schéma, la norme locale n'a pas de statut et sans doute guère de sens. En tout point de la production, les normes expriment l'ensemble productif hybride qui déborde aujourd'hui l'entreprise et l'atelier où elles opèrent et où elles s'observent. Si ce courant, comme les chercheurs de l'activité, récuse la dichotomie norme/application, le contenu des processus normatifs qu'il identifie est fort différent. C'est toujours le mouvement de scission croissante du travail et du travailleur qui est considéré pour ce qu'il redéfinit des rapports entre humains et non pas la fabrication locale du sens par laquelle une société pluridimensionnelle se coordonne et se reproduit.

Voyons-en une illustration dans l'analyse de la productivité, catégorie normative s'il en est du travail et expression de la logique à laquelle l'automatisation reste soumise : l'économie de temps de travail. Cette logique a favorisé l'équipement technique sur la base du vieux principe d'automatisation en lui conférant une envergure inédite dont un des effets est d'altérer durablement le rapport entre l'activité productive des hommes et les résultats de cette activité. La puissance productive de la médiation technique rend les actes et leurs résultats incommensurables, ce qui agit directement sur l'appréciation de l'efficacité économique. Précisément, la notion de rendement individuel qui a si longtemps structuré l'industrie et l'expansion technique devient totalement insaisissable. Par ailleurs, la productivité n'implique plus seulement le travail, mais, de plus en plus, la régularité du fonctionnement des équipements et la qualité des articulations entre segments productifs. Or, ce comportement technique est aujourd'hui « capricieux », non parce que l'aléa en serait la substance, mais parce que les attentes de profit par ces investissements de plus en plus coûteux portent l'usage des équipements à leurs limites. La durée d'utilisation et la vitesse d'exécution sont portées à leur maximum, d'où l'envahissement de l'activité humaine par l'aléatoire et le chaos sans qu'il n'y ait là de fatalité technique. L'intensification productive produit donc les conditions de son inefficacité. C'est en ce sens que l'on peut avancer que la productivité est devenue une catégorie complexe dans laquelle n'entre plus seulement le travail humain, mais encore l'usage technique, la structure financière des entreprises, l'organisation bancaire, les stratégies boursières ou commerciales, etc. Cette productivité se constate comme résultat sans cesse repris de processus généraux en partie imprévisibles dans lesquels on observe une intervention grandissante des États, même si souvent confusément (Célérier, Riesco et Rolle, 2016). La matrice fondamentale de nos systèmes dont Adam Smith avait livré la clef se trouve donc profondément brouillée et ne peut plus aussi facilement que par le passé orienter et anticiper les sociétés qui en conservent pourtant le principe (Célérier, 1997).

Notons enfin, toujours au chapitre des normes, que la sociologie du salariat s'est dès ses débuts intéressée aux normes d'une tout autre façon que comme dispositifs d'une domination obstinée et orientée du capital ; perspective dominante de la sociologie du travail. Les normes sont constitutives de son programme en ce qu'elles témoignent de l'émergence même du salariat et de son besoin croissant de coordination d'activités locales, éparses, fragmentées et disparates dont elles préparent la mesure, c'est-à-dire la commensurabilité. Ces besoins sont d'ailleurs au principe de la création de nouveaux groupes professionnels dont c'est la fonction exclusive (organisateur du travail, comptable, logisticien, etc.). Ces développements ont été perçus par les sociologues dès les années 1960 comme essor d'activités jugées radicalement nouvelles et dites de *services*. Touraine, on s'en souvient, y lisait une rupture d'avec notre passé industriel, consacrée par la naissance d'une société *postindustrielle* (Touraine, 1969). Cette rupture supposée, Naville et Rolle l'ont régulièrement dénoncée comme une des erreurs majeures de notre discipline qui n'a pas su voir ce que cette progression des *services* devait, au contraire, à l'épanouissement de la coordination industrielle.

Nous sommes toujours et plus que jamais dans une société de type industrielle, mais la forme de l'industrie a bien sûr changé.

ANALYSER LE TRAVAIL, POUR QUELS HORIZONS ?

Concluons provisoirement la réflexion en interrogeant les horizons que les deux options dessinent pour l'action politique. Horizons politiques explicitement revendiqués par la sociologie du salariat et que l'on considère ici comme parfaitement compatibles avec un travail scientifique rigoureux. Toute science est normative, la sociologie du travail autant, et sans doute plus, que les autres en raison des enjeux multiples que cristallise son objet. L'objectif n'est donc pas de dénoncer des limites ou des insuffisances des deux propositions, mais de réfléchir aux perspectives de transformation du travail auxquelles elles conduisent et aux finalités qu'elles fixent à leur activité scientifique. Sur ce point, les deux options divergent plus nettement encore que sur les précédents même si elles s'accordent sur le caractère central du travail et sa nature profondément technique.

L'inspiration marxiste du programme de la relation salariale confère au travail plus qu'une centralité. Il y jouit d'un statut propre, absent des travaux sur l'activité, en général circonspects envers les compréhensions jugées (trop) globalisantes. Le travail est le *centre créateur de toute vie sociale*, asservi par un rapport social qui façonne les capacités humaines et les capte pour l'appropriation d'une plus-value. Les modalités de ce rapport que Marx a interprété à partir de la situation industrielle du 19^e siècle sont radicalement transformées aujourd'hui. Il s'agit donc de les reconnaître pour déchiffrer la société dont elles sont solidaires. Une des premières tâches du travail scientifique, nous l'avons vu, est de définir des outils conceptuels adaptés à cet inédit de telle sorte à entrevoir le futur qui habite le présent, lui-même inscrit dans les mouvements chaotiques que le salariat fait naître. « Rendre les idées claires » pour reprendre le titre de l'article de Pierce, ne pas se tromper de phénomène, de temps ou de lieu, ces impératifs lestent le programme d'un souci constant de l'énonciation juste et des « hors-champ » que produit inévitablement l'enquête et qui la menacent.

Les résultats de cette démarche sont connus. Au moment où la plupart des recherches sur le travail s'occupaient de l'adaptation de la main-d'œuvre aux changements technologiques de l'après-guerre, le programme de la relation salariale annonçait la désorganisation des vies professionnelles, la diversification des temps du travail, les mobilités accrues dans et hors de l'entreprise, les reconversions imposées et la fragilisation croissante des institutions participant de la régulation salariale. Bref, il constatait une mobilité croissante sans contrôle, « drame social » potentiel par ses effets dévastateurs pour les individus et les relations à leurs proches (Naville, 1963). Le travail tendait en une forme d'« intérim généralisé » sans autre qualité reconnue qu'une disponibilité qu'on prend et qu'on laisse au gré des mouvements des capitaux. Ce, malgré l'intervention croissante des États. Sous un autre jour pourtant, ces désordres témoignent dans ce programme d'une ruine des systèmes anciens qui assujétissaient plus largement et plus durablement les individus, comme l'organisation traditionnelle

des métiers de l'Ancien Régime en donne l'exemple. Les chaos qui s'associent à la distanciation de l'homme et de son activité productive directe sont donc (néanmoins) porteurs de germes subversifs puissants. Des germes que la logique qui les enserre transforme constamment en leur contraire : un asservissement, sans doute plus diffus, mais non moins sévère.

L'automation promet donc, mais ne garantit rien. La lutte politique s'impose et se mène collectivement par tous les moyens, dans et hors du travail. La science ici ne dénonce ni ne prétend décider quelles actions doivent être menées. Elle s'emploie au déchiffrement des temps présents et futurs en reformulant dans des termes adaptés les *problèmes* (le terme est récurrent) auxquels les directions, les syndicats, les ouvriers, les gouvernements se heurtent. Le programme de la relation salariale s'emploie donc à énoncer et inventorier ces problèmes inédits que se posent les humains dans leur rapport aux équipements qu'ils produisent et mobilisent pour (re)produire. Les contradictions, les ruptures ou les dissonances forment sa matière privilégiée et non les modalités de la coordination sociale. Les objets saisis sont explorés sous divers angles sans jamais en chercher la synthèse et en faisant effort pour en démêler la dynamique. La pratique scientifique est ici aussi expérimentale que l'est l'expérience collective qu'imposent aux sociétés les modalités transformées de leurs productions.

Centrés sur la réalisation pratique du travail, les chercheurs de l'activité inscrivent, par définition, leurs réflexions dans un temps et un lieu qui sont précisément, nous l'avons vu, ceux de leur enquête. Ils explorent ce que Dodier appelle le « grain du présent » (Dodier, 1993), qui n'est pas exactement le flux du temps vécu dont parle Simmel (Simmel, 2004 : 36), mais seulement certains « événements » que l'analyste juge typiques et qui sont compris comme *épreuves*. La notion rend compte de l'épaisseur de l'expérience vécue des acteurs, de ce qu'elle suppose d'engagement dans les situations qui restent partiellement opaques pour eux et les empêche d'anticiper, à coup sûr, les résultats de leurs actions. Ce présent, nous l'avons vu aussi, ne s'invente pas de rien. Il mobilise les expériences passées, les apprentissages, les *conventions* accumulées (les routines) et les normes de l'action. Il actualise donc un passé dans des circonstances environnementales renouvelées et chaque fois singulières qui orientent le futur par les ajustements qui s'y réalisent, les oublis qui se creusent, la mémoire qui se renouvelle, etc. Ce schéma n'accueille nul mouvement général, fût-il chaotique, qui déborderait les acteurs et leur expérience de travail. La société se coordonne et se reproduit en s'inventant depuis de multiples centres enracinés (qu'il soit travail ou autres activités sociales) qui s'ignorent les uns les autres.

La mise au jour de cette épaisseur du travail contribue assurément à ce que l'on pourrait appeler une *revalorisation* de l'activité de travail. Revalorisation que les chercheurs revendiquent d'ailleurs en tant que telle. Elle leur permet, nous l'avons dit, de démontrer que le travail reste une réalité cruciale à la production dans un univers où les machines et les procédures semblent prévaloir. Une activité qui recouvre plus qu'un effort, plus qu'une consommation de temps. Ses formes nouvelles — nettement cognitives — le rapprochent des procédures d'enquête que connaît bien le chercheur :

conceptualisation, repérage, circulation dans des cartes mentales, production d'instruments mentaux, etc. L'exploration du cours de l'activité permet donc d'en montrer la richesse, l'étendue et la densité. Autant de traits imperceptibles depuis un regard superficiel sur la vie des ateliers arrêté sur les assignations et les contraintes. Cette exploration fait d'ailleurs plus. Elle montre des moments de « félicité au travail », c'est-à-dire d'harmonie où les efforts d'enquête produits par les opérateurs parviennent à coordonner les multiples mouvements et temporalités qui animent le travail (Bidet, 2008 ; 2014). Le travail n'est donc plus seulement une peine, il porte non une satisfaction — vieille notion de la sociologie du travail —, mais une forme de plénitude. La revalorisation de l'activité de travail est donc multiple : elle redit l'importance du travail, le décrit dans ses formes contemporaines, témoigne de sa contribution essentielle au processus productif comme force vivante constamment renouvelée et ouvre à des aspects plus positifs du travail. Autant de dénégations à opposer aux tenants de la disparition du travail, à la sociologie « traditionnelle » qui n'a pas su actualiser son héritage marxiste et à la vision univoque du travail comme souffrance qui fait florès aujourd'hui.

Poussons un peu cette idée de revalorisation en nous interrogeant sur les revendications qu'elle prépare. On pense « naturellement » à une meilleure reconnaissance de la « vraie » contribution des travailleurs à la production et à la vie de leur entreprise. Mais cela va-t-il pour les chercheurs — comme Elton Mayo l'avait fait en son temps — jusqu'à penser l'activité de travail comme un équivalent du capital ou comme capital même ? Un capital cognitif et collectif qui serait inconscient de sa puissance et auquel il faudrait reconnaître des droits ? Les rapports entre travail et capital seraient-ils plus complexes aujourd'hui qu'une domination captatrice et asservissante d'énergies productives ? L'hypothèse mériterait d'être confirmée et débattue.

Autre aspect moins conjectural, les chercheurs de l'activité, en mobilisant et reliant Dewey (Dewey, 2003), invitent à restituer au travail sa capacité politique au sens où les citoyens-travailleurs s'affrontent dans l'exercice de leur activité productive à des problèmes concrets, tentent de les résoudre, développent des compétences et des capacités qui ne sont pas seulement techniques. À cette occasion, ils échangent, discutent, négocient, valident, tentent de faire valoir, etc. Bref, ils « délibèrent », constituent des « publics » susceptibles de transformer les situations dans et par leurs pratiques ordinaires. La vie laborieuse peut donc revendiquer à nouveau le statut d'espace public qu'Habermas, on l'a rappelé, lui refusait tout comme Arendt d'ailleurs l'excluait du politique.

Les références insistantes à Dewey inscrivent le travail comme activité dans le champ des interrogations sur la démocratie et son renouvellement (Lavergne et Mondémé, 2008). Dodier (1995) avait ouvert la voie dans son travail sur les réseaux techniques sans se référer à Dewey, mais (et de façon insistante) à Friedmann. Il y dénonçait la double incapacité des opérateurs dans les réseaux techniques proliférants (Dodier, 1995) : incapacité d'action et incapacité de résistance. Une incapacité dommageable pour eux, mais également pour les matériels qu'ils manipulaient et les sociétés mêmes qui les assignaient à une telle « condition ». Comme Friedmann avant lui,

Dodier interroge l'avenir des sociétés à l'aune des destins qu'elles imposent à leurs travailleurs les moins visibles. Sa question centrale reste celle que Durkheim posait en termes de solidarité, c'est-à-dire le respect et le souci des autres (humains ou non) sans autre finalité qui, pour ces auteurs, constituent l'essence du politique que le droit, la justice et la délibération garantissent.

Cette vision du politique me semble tout entière contenue dans le projet même du travail comme activité. Par définition en effet, ce projet oblige à penser le travail dans le cadre strict d'une relation à un milieu caractérisé tout autant par des contraintes que par des ressources de diverses natures. Dès ce premier pas, le social n'est plus seulement imposition, il est aussi opportunités qui ouvrent donc une possible transformation. Le travail peut se réformer, voire s'effacer, dans ce qu'il a de plus contraint, si les « milieux de travail » deviennent plus favorables à l'activité et plus propices aux joies qu'elle peut procurer. N'est-ce pas là, un enjeu majeur du glissement proposé du travail à l'activité ? Dans ces situations plus favorables en effet, les « compétences » pourraient s'enrichir d'apprentissages nouveaux — donc de ressources — et les « capacités » des citoyens travailleurs se renforcer. Soit une contestation de l'analyse aujourd'hui dominante des conditions du travail dont le modèle de travail alimente des visions sombres et univoques. Le travail comme activité pourrait alors investir les notions émergentes comme celle de *qualité de vie au travail* que plusieurs institutions insèrent dans leur programme — l'Anact⁷ par exemple — pour une conception plus positive de l'exercice de travail.

La place que prennent la situation de travail et le souci de son indexation oblige donc à y contenir le politique ou du moins à l'y appliquer. Mais dès lors, une série de questions se pose que l'analyse *dense* de la « créativité de l'agir » (Joas, 1999) a jusqu'alors différée. Par exemple : quelles sont précisément les entités — situations, mais aussi entreprises ou institutions de travail — dans lesquelles cette créativité se déploie ? Se préservent-elles à l'identique dans les transformations sur lesquelles toutes les analyses s'accordent ou se transforment-elles et, dans ce cas, quelle part y prennent les mouvements locaux du travail ? Quel est précisément le poids des contraintes qui pèsent sur les situations locales, d'où viennent-elles et jusqu'à quel point les citoyens au travail ont-ils la main sur elles ? D'où viennent-ils d'ailleurs ces citoyens ? Comment ont-ils été sélectionnés et ont-ils quelque chance d'investir durablement la relation à leur milieu de travail ou leur faudra-t-il demain en changer plus ou moins durablement ? À toutes ces questions, les chercheurs de l'activité n'apportent pas de réponse ni ne semblent pouvoir le faire sans sortir de l'indexation strictement locale que leur schéma impose.

Les rapports du politique et du travail révèlent donc des enjeux d'importance au-delà des divergences épistémologiques sur lesquelles nous avons ouvert la confrontation des deux programmes et notre réflexion. La confrontation aide à les formuler et, espérons-le, à les démêler. Un avantage décisif au moment où l'avenir du travail semble

7. Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (France).

largement confié au droit cherchant de meilleurs ajustements aux mobilités imposées du travail. La sociologie pourrait y prendre une plus large part que la dénonciation traditionnelle des dépossessions ouvrières. Les deux programmes confrontés en ont donné la preuve. Saisissons-en l'opportunité en poursuivant la controverse autour du travail dont nous avons tenté de jeter ici les premiers mots!

RÉSUMÉ

Le travail comme activité a ouvert, en France, une nouvelle perspective épistémologique dans les analyses du travail. On en suit l'incidence sur deux questions centrales pour le travail : son dynamisme et la façon dont les normes y opèrent. On s'interroge également sur les perspectives politiques qu'ouvre ce projet. La réflexion se mène sur la base d'une confrontation au programme de la relation salariale comme l'a entrepris Pierre Naville et développé Pierre Rolle. Un programme qui oriente vers des objets et des résultats très différents, voire contradictoires, et dont on pense qu'il est utile de le mettre en discussion avec les propositions actuelles des chercheurs de l'activité. D'où l'invitation à nouer, au sein de la discipline, une controverse dont la nécessité ressort tout particulièrement quand on interroge le projet politique que porte chaque proposition. Deux projets qui décident également des finalités respectives données à la recherche. Si les positions sont inconciliables, il est néanmoins indispensable de les rendre explicites si l'on veut mieux comprendre ce que l'on fait quand on analyse le travail.

Mots clés : salariat, normes, travail, activités, enjeux politiques

ABSTRACT

The notion of work as an activity has opened up a new epistemological perspective for the analysis of work in France. This article examines the consequences this perspective has on two major work issues: its dynamics and the way in which standards apply to it. The article also examines the political perspectives opened up by this project. The reflection is based on a confrontation of this notion with that of the wage relation program as it was initiated by Pierre Naville and developed by Pierre Rolle. This program focuses on very different, and even contradictory, objects and results, and we believe that it is useful to examine it in light of current proposals made by activity researchers. As a result, it is an invitation to engage in a debate, within the field of sociology, whose necessity emerges particularly when questioning the political project of each proposal. These two projects also assign their respective purposes to research. While the positions are irreconcilable, it is nevertheless essential that they be made explicit if we wish to better understand what is being done when analyzing work.

Key words : wage labour, standards, labour, activities, political issues

RESUMEN

En Francia, el trabajo como actividad ha abierto una nueva perspectiva epistemológica en los análisis del mismo. Aquí realizamos el seguimiento de la incidencia de dos cuestiones centrales para el trabajo: su dinamismo y la manera como operan las normas. Nos interrogamos igualmente acerca de las perspectivas políticas que abre este proyecto. La reflexión se lleva a cabo a partir de la confrontación del programa de la relación salarial, tal como fue iniciado

por Pierre Naville y desarrollado por Pierre Rolle. Un programa que se orienta hacia objetos y resultados muy diferentes, incluso contradictorios, y del cual se piensa que es útil establecer una discusión con las proposiciones actuales de investigadores acerca de la actividad. De allí, la invitación a establecer una controversia al interior de esta disciplina, cuya necesidad se desprende particularmente cuando se interroga el proyecto político que subyace en cada proposición. Dos proyectos que deciden igualmente acerca de las respectivas finalidades dadas a la investigación. Si las posiciones son inconciliables es, sin embargo, indispensable hacerlas explícitas si deseamos comprender lo que hacemos cuando analizamos el trabajo.

Palabras clave: asalariado, normas, trabajo, actividades, apuestas políticas

BIBLIOGRAPHIE

- ALALUF, M. (2014), « Activité, travail et temps de travail », in Monchatre, S. et WOEHLE, B. (dir.), *Temps de travail et travail du temps*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Homme et société », p. 211-217.
- BASZANGER, I. (1992), « Introduction : les chantiers d'un interactionniste », in Anselm Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 11-63.
- BÉGUIN, P. et CLOT, Y. (2004), « L'action située dans le développement de l'activité », *activités n° 1, 2*, p. 35-49.
- BIDET, A. (2008), « L'homme et l'automate. L'écologie élargie du travail contemporain », *Sociologie du travail*, 50, p. 372-395.
- BIDET, A. (2011), *L'engagement dans le travail*, Paris, PUF.
- BIDET, A. (2012), « Une Amérique à découvrir ? Pierre Rolle, le travail et ses mesures », in DESMAREZ, P. et al. (dir.), *Temps, travail et salariat — Mateo Alaluf et Pierre Rolle — Actualité de leur pensée*, Toulouse, Octarès Éditions, p. 81-90.
- BIDET, A. (2014), « Les temporalités de l'activité : rythmicité et styles de vie au travail », in MONCHATRE, S. et WOEHLE, B. (dir.), *Temps de travail et travail du temps*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Homme et société », p. 71-81.
- BIDET, A., BORZEIX, A., PILLON, T., ROT, G. et VATIN, F. (dir.) (2006), *Sociologie du travail et activité*, Toulouse, Octarès Éditions, 249 p.
- BOLTANSKI, L. (1990), *L'amour et la justice comme compétence. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
- BOLTANSKI, L. et THÉVENOT, L. (1991), *De la justification ; les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BORZEIX, A. (1994), « L'implicite, le contexte et les cadres : à propos des mécanismes de l'interprétation », *Le travail humain*, 57, 4, p. 331-343.
- BORZEIX, A. (2003), « De quelques fausses similarités, gros malentendus et vrais terrains d'entente », *Travail et emploi*, 94, p. 31-36.
- BORZEIX, A. et Cochoy, F. (2008), « Travail et théories de l'activité : vers des workspace studies ? », *Sociologie du travail*, 50, 3, p. 273-286.
- CANGUILHEM, G. (1952), « Le vivant et son milieu », dans *La connaissance de la vie*, Paris, Hachette, p. 160-193.
- CÉLÉRIER, S. (1997), « Division du travail et forme de valeur », in BURNIER, M., CÉLÉRIER, S. et SPURK, Y. (dir.), *Pierre Naville ou l'archipel des savoirs*, Paris, L'Harmattan, p. 145-168.
- CÉLÉRIER, S. (2013), *Le travail de près. Pour une enquête intranquille du travail*, Habilitation à diriger des recherches, Paris, IEP Paris.
- CÉLÉRIER, S., RIESCO, A. et ROLLE, P. (2016), « Une indépendance équivoque : les nouveaux statuts des indépendants espagnols et français », *Revue Française de Socio-Économie*, à paraître.
- CONEIN, B. et JACOPIN, E. (1993), « Les objets dans l'espace », in *Les objets dans l'action*, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », p. 59-84.

- CONEIN, B. et JACOPIN, E. (1994), « Action située et cognition: le savoir en place », *Sociologie du travail*, vol. 40, 4, p. 475-500.
- COTTEREAU, A. (1992), « Théories de l'action et notion de travail », in Collectif *Travail: recherche et perspective. Le concept de travail*, Paris, CNRS.
- DEWEY, J. (2003), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- DODIER, N. (1993), « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 11, 62, p. 63-85.
- DODIER, N. (1995), *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.
- DOSSE, F. (1997), *L'Empire du sens. L'Humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte.
- FAVERGE, J. M. (1980), « Le travail en tant qu'activité de récupération », *Bulletin de psychologie*, 33, 344, p. 203-206.
- FRIEDMANN, G. (1960), « Qu'est-ce que le travail? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 15, 4, p. 684-701.
- FRIEDMANN, G. et NAVILLE, P. (1962), « Introduction et méthodologie », dans *Traité de sociologie du travail*, Paris, Colin, p. 11-64.
- GEERTZ, C. (1998), « La description dense », *Enquête*, 6, traduit par Mary, A., p. 73-105.
- GUILLAUME, M. (dir.) (1986), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte.
- HABERMAS, J. (1981), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- HUGHES, E. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- JOAS, H. (1999), *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf.
- JOSEPH, I. (1992), « Le travail du machiniste-receveur », *Sociologie du travail*, 1, p. 3-23.
- JOSEPH, I. (2002), *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
- LAVERGNE, C. et MONDÉMÉ, T. (2008), « Pragmatismes: vers une politique de l'action située », *Tracés*, 15, 2, p. 5-22.
- LENCLUD, G. (1995), « Quand voir, c'est reconnaître. Les récits de voyage et le regard anthropologique », *Enquête*, 1, p. 113-129.
- LICOPPE, C. (2008), « Dans le carré de l'activité: perspectives internationales sur le travail et l'activité », *Sociologie du travail*, 50, 3, p. 287-302.
- MARUANI, M. et REYNAUD, E. (1993), *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- MONCHATRE, S. (2012), « La séparation du travail et du travailleur: l'opportunité d'une rencontre entre genre et travail », in DESMAREZ, P. et al. (dir.), *Temps, travail et salariat — Mateo Alaluf et Pierre Rolle — Actualité de leur pensée*, Octarès Éditions, p. 45-56.
- NAVILLE, P. (1961), *L'automation et le travail humain. Rapport d'enquête (France 1957-1959)*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- NAVILLE, P. (1963), *Vers l'automatisme social? Problèmes du travail de l'automation*, Paris, Gallimard.
- NAVILLE, P. (1966), « Méthode d'appréciation des tâches sur les outillages automatisés », dans *Automation, progrès technique et main-d'œuvre. Conférence européenne de Zurich, 1-4 février 1966*, OCDE, p. 237-245.
- NAVILLE, P. (1984), *La maîtrise du salariat*, Genève, Anthropos.
- NAVILLE, P. (1987), *Mémoires imparfaites: le temps des guerres*, Paris, La Découverte.
- OMBREDANE, A. et FAVERGE, J. M. (1955), *L'analyse du travail: facteur d'économie humaine et de productivité*, Paris, Presses universitaires de France.
- PARADEISE, C. (2003), « French Sociology of Work and Labor: From Shop Floor to Labor Markets to Networked Careers », *Organization Studies*, 24, 4, p. 633-653.
- PHARO, P. (1985), « Savoirs paysans et ordre social: l'apprentissage du métier d'agriculteur », *Collection des études — Centre d'études et de recherches sur les qualifications*.
- PICON, A. (1997), « Quasi-objets techniques et paysage de la technologie contemporaine », *Revue européenne des sciences sociales*, XXXV, 108, p. 247-256.

- RAWLS, J. (1971), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.
- ROLLE, P. (1988), *Bilan de la sociologie du travail*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- ROLLE, P. (1997a), « L'automatisme, ou les spontanéités construites », in BURNIER, M., CÉLÉRIER, S. et SPURK, Y. (dir.), *Des sociologues face à Pierre Naville, ou l'archipel des savoirs*, Paris, L'Harmattan, p. 201-218.
- ROLLE, P. (1997b), *Où va le salariat ?*, Lausanne, Pages Deux (éditions).
- SCHWARTZ, Y. (2000), *Le paradigme ergologique ou Un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès Éditions.
- SIMMEL, G. (2004), *La forme de l'histoire et autres essais*, Paris, Gallimard.
- STEINER, P. (2008), « Sciences cognitives, tournant pragmatique et horizons pragmatistes », *Tracés*, 15, p. 85-105.
- THEUREAU, J. (2004), « L'hypothèse de la cognition (ou action) située et la tradition d'analyse du travail de l'ergonomie de langue française », *Activités*, 1, 2, p. 11-25.
- THÉVENOT, L. (1990), « L'action qui convient », dans *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Paris, EHESS, p. 33-70.
- TOURNAINE, A. (1965), *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil.
- TOURNAINE, A. (1966), *La conscience ouvrière*, Paris, Seuil.
- TOURNAINE, A. (1969), *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris, Denoël.
- TRAPIER, P. (1991), *Du travail à l'emploi. Paradigmes, idéologies et interactions*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- VATIN, F. (2006), « Qu'est-ce que travailler ? Salariat et organisation », in *Sociologie des activités*, A. BIDEZ et al. (dir.), Toulouse, Octarès Éditions, p. 187-189.
- VATIN, F. (2008), *Le travail et ses valeurs*, Paris, Albin Michel.
- VISSETTI, Y.-M. (2011), « Compte-rendu : Lucy A. SUCHMAN, Plans and Situated Actions », *Intellectica*, 1, p. 67-96.
- ZIMMERMANN, B. (2011), *Ce que travailler veut dire*, Paris, Économica.